



www.aviseo.ca
info@aviseo.ca

MONTREAL
514-667-0023

QUEBEC
418-476-0185

AVIS ÉCONOMIQUE

Destinataire : Mme Manon Charpentier
Directrice générale
Association des ressources intermédiaires
d'hébergement du Québec
1431, rue Fullum, bureau 202
Montréal (Québec), H2K 0B5

Date : 20 janvier 2026

Objet : Avis économique relatif à l'estimation des coûts découlant de la hausse de la demande de soutien à l'autonomie des aînés à l'horizon 2035

Sommaire

La demande de soutien à l'autonomie des aînés augmentera fortement d'ici 2035, passant de 289 000 à 400 000 personnes. Cette hausse exigera d'importants investissements de la part des différents milieux de vie d'hébergement pour répondre aux besoins croissants. Or, le contexte économique et réglementaire actuel est très peu propice à l'investissement, de sorte que le développement de nouvelles places par les membres de l'AQMVA stagne. Sans revirement de situation, il est estimé que **le coût de l'inaction pour le gouvernement s'élèvera entre 16,6 G\$ et 24,2 G\$ d'ici 2035**. Il s'agit du coût que le gouvernement devra en effet assumer pour répondre à la demande d'hébergement supplémentaire provenant des milieux de vie du secteur privé si aucune action n'est prise pour soutenir l'ajout de places.

Ces conclusions mettent en lumière le constat à l'effet que les membres de l'AQMVA génèrent des économies substantielles pour le gouvernement du Québec en matière de soins et d'assistance aux aînés. Ils constituent donc des partenaires essentiels dont le gouvernement ne peut se priver pour répondre à la forte hausse prévue des besoins pour les aînés à l'horizon 2035.

Mise en contexte et objectif

Le vieillissement démographique transforme le paysage du Québec, et cette évolution se poursuivra à l'horizon 2040. Alors qu'en 2010, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 15 % de la population, elles constitueront près du quart de celle-ci en 2040. Le vieillissement de la population s'accompagnera d'une augmentation des besoins en matière de soutien à l'autonomie des aînés. Cette réalité met en exergue

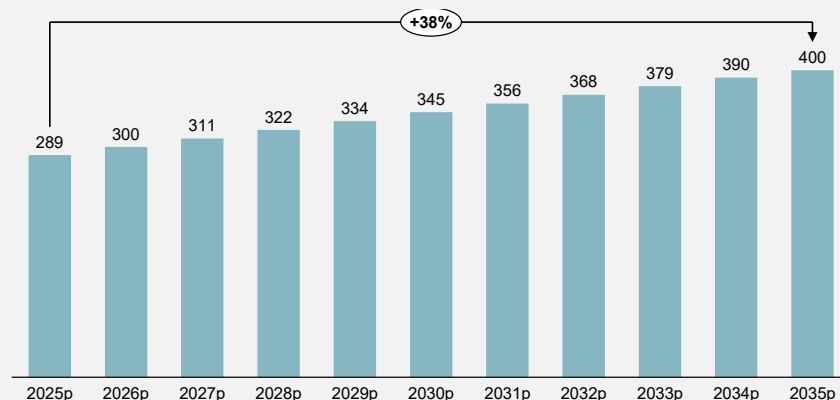
la nécessité d'anticiper ces besoins, afin de préparer adéquatement le réseau de la santé et d'assurer une pérennité dans la prestation de soins et de soutien à l'autonomie des aînés.

Dans une étude¹ réalisée pour les membres de l'Alliance québécoise des milieux de vie pour aînés (ci-après « AQMVA »), Aviseo a estimé que le nombre d'aînés ayant des besoins de soutien à l'autonomie connaîtra une progression marquée entre 2025 et 2035, passant de 289 000 à 400 000 personnes² (Graphique 1). En particulier, un déplacement significatif de la demande vers les 80 ans et plus s'opérera dans les prochaines années.

- Alors que les 65 à 69 ans verront leurs besoins reculer de 17 %, de pair avec la diminution de leur poids démographique, les tranches d'âge de 70 à 74 ans et 75 à 79 ans enregistreront des hausses relativement modérées entre 2025 et 2035, de 13 % et 28 % respectivement³.
- En revanche, les besoins augmenteront fortement chez les 80 à 84 ans (+42 %) au cours de cette période, les 85 à 89 ans (+64 %) et les 90 ans et plus (+50 %). Ces trois groupes concentreraient à eux seuls 86 % de l'augmentation totale.

Graphique 1 : Évolution de la demande en soutien à l'autonomie des aînés selon le scénario de référence de l'ISQ

Québec; 2025p¹ à 2035p; en milliers d'individus; p = prévision



1. Puisque les données de population réelles pour 2025 ne sont pas encore disponibles, les projections ont été utilisées.

Sources: ISQ, Analyse Aviseo Conseil, 2026

¹ Aviseo Conseil, *Prévision de la demande en services de soutien et d'assistance pour les aînés au Québec (2025)*

² Estimation réalisée selon la croissance démographique du scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

³ Aviseo Conseil, *Prévision de la demande en services de soutien et d'assistance pour les aînés au Québec (2025)*

Le présent avis constitue un complément à l'étude sur la prévision de la demande de soutien à l'autonomie des aînés et cherche à quantifier les coûts associés à l'augmentation de l'offre nécessaire pour répondre à cette hausse de la demande.

Cadre méthodologique

En continuité avec l'étude sur la prévision de la demande, les données utilisées pour quantifier les coûts associés à l'augmentation de la demande proviennent du modèle SimSAD⁴ de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques. Le haut niveau de précision des données dans ce modèle a permis à Aviseo de segmenter de façon détaillée les différents postes de coûts, offrant une estimation fine des coûts associés à la hausse de la demande de soutien à l'autonomie des aînés⁵.

Dans un premier temps, la demande par milieu de vie, soit dans les RPA, les ressources intermédiaires, ainsi que les CHSLD privés conventionnés et publics, a été décomposée par profil Iso-SMAF sur l'horizon de prévision. Ainsi, chaque milieu de vie dans le modèle a un profil de besoins qui lui est propre, ce qui constitue la base sur laquelle reposent les estimations subséquentes⁶.

C'est ensuite que l'analyse des coûts découlant de cette demande a été effectuée. Celle-ci s'est déclinée en trois composantes, soit les coûts variables (les coûts des soins), les coûts fixes et les coûts de construction.

- Les **coûts des soins** ont été calculés à partir du nombre d'heures annuelles de soins infirmiers et d'assistance requis pour chaque profil Iso-SMAF. Ce nombre d'heures a par la suite été multiplié par les taux horaires des soins infirmiers et des soins d'assistance, résultant en un coût annuel total pour les soins dans les différents milieux de vie. Il a été supposé que les taux horaires croissent de 2,3 %⁷ par année jusqu'en 2035.
 - En raison des limitations en matière de disponibilité des données, il a été supposé que les taux horaires sont les mêmes indépendamment du milieu de vie. En réalité, les taux horaires dans les milieux de vie du secteur privé sont plus faibles que ceux dans le secteur public.
 - Ainsi, les estimations des coûts des soins pour les membres de l'AQMVA peuvent être interprétés comme conservatrices.

⁴ Simulateur de soutien à domicile.

⁵ Pour les aînés âgés de 65 ans et plus.

⁶ Par exemple, la demande en RPA est constituée davantage d'aînés ayant un profil Iso-SMAF inférieur à 10, tandis que celle en CHSLD est majoritairement composée d'aînés avec un profil Iso-SMAF de 8 et plus.

⁷ Il s'agit du taux de croissance annuel moyen de l'indice des prix à la consommation au cours des dix dernières années.

- Les **coûts fixes** par place dans chaque milieu de vie ont été inclus dans les calculs des coûts totaux. Ceux-ci proviennent du modèle SimSAD. Un taux de croissance de 2,3 % par année a également été appliqué à ce poste de coût.
- Les **coûts de construction** représentent quant à eux les coûts associés à la construction annuelle des places par milieu de vie pour répondre à la nouvelle demande. Le tableau ci-bas présente les différents coûts utilisés, ainsi que leur prévision à l'horizon 2035 selon une projection de la tendance historique de l'indice des prix de la construction de bâtiment de Statistique Canada.

Tableau 1 : Synthèse des coûts de construction¹

Québec; 2025 à 2035p; coûts par place en \$ courants

Milieu de vie	2025	2035p	TCAM ²
CHSLD privé	560 000	1 061 109	6,6 %
Ressource intermédiaire (RI)	338 700	641 782	6,6 %
Résidence privée pour aînés (RPA)	327 500	570 113	5,7 %
Maison des aînés	1 032 295	1 956 032	6,6 %

1. Les coûts de construction pour les maisons des aînés représentent le coût par place des 17 projets en cours de réalisation du tableau de bord de la Société québécoise des infrastructures.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Sources: AQMVA; Fortin (2021); Statistique Canada; Société québécoise des infrastructures; Analyse Aviséo Conseil, 2026

La méthodologie adoptée suppose que l'offre est égale à la demande au point de départ de la prévision, soit l'année 2025. Les coûts calculés dans le présent exercice représentent donc seulement ceux associés à la nouvelle demande à l'horizon 2035, comme prévu dans la précédente étude d'Aviséo de la prévision de la demande en services de soutien et d'assistance pour les aînés. Tous les coûts sont en dollars courants.

Scénarios analysés

Afin de quantifier les coûts associés à la hausse de la demande du nombre d'aînés ayant des besoins à l'autonomie d'ici 2035, différents scénarios ont été élaborés, dans un souci d'exhaustivité de la démarche. Le premier scénario – le scénario de référence – suppose que l'offre des différents milieux de vie, soit le nombre de places, augmente à un rythme suffisamment élevé pour répondre entièrement à la nouvelle demande. Il s'agit donc du scénario d'équilibre qui sert de base de comparaison pour les scénarios alternatifs.

Deux autres scénarios ont par la suite été élaborés, afin de quantifier la contribution des membres de l'AQMVA.

- Le **scénario du statu quo**, qui suppose qu'aucune nouvelle place n'est développée par les membres sur l'horizon de prévision. Le secteur public doit donc assumer l'entièreté de la nouvelle demande⁸.
- Le **scénario tendanciel**, qui suppose quant à lui que l'offre des différents milieux de vie croît au même rythme que dans celui des cinq dernières années. Dans ce scénario, le nombre de places dans les différents milieux de vie augmente, mais la hausse demeure insuffisante pour répondre à l'entièreté de la demande. Le résiduel est donc assumé par le secteur public.
 - Ce scénario représente donc celui d'un futur possible si la tendance des dernières années en matière de construction de places se poursuit. En ce sens, il peut être interprété comme un scénario mitoyen entre le scénario de référence et le scénario du statu quo.

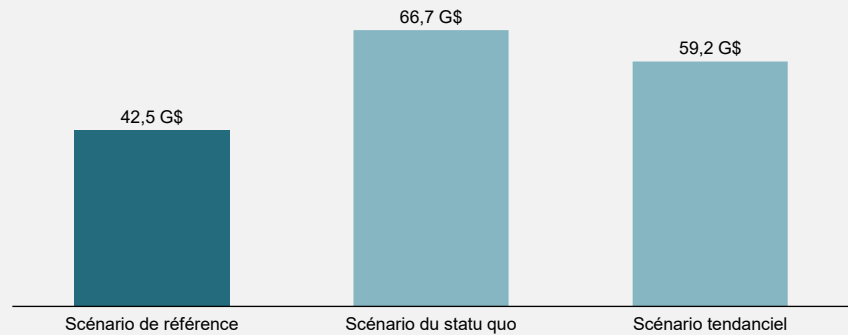
En comparant les deux scénarios alternatifs avec le scénario de référence, il est ainsi possible d'estimer les coûts évités pour le gouvernement découlant de l'augmentation de l'offre de places dans les différents milieux de vie des membres de l'AQMVA pour répondre à l'augmentation de la demande. La section suivante présente ces coûts.

Résultats

Selon les estimations réalisées, la nouvelle demande de soutien à l'autonomie des aînés d'ici 2035 représentera un coût de 42,5 G\$ à l'horizon 2035 dans le scénario de référence. Il s'agit du coût associé à la hausse du nombre de places dans tous les milieux de vie – autant privés que publics – nécessaire pour répondre à la demande. Dans les scénarios du statu quo et tendanciel, le coût total à l'horizon 2035 augmente à 66,7 G\$ et à 59,2 G\$ respectivement, puisque le gouvernement doit répondre à la demande à un coût nettement plus élevé que celui des membres de l'AMVQ.

⁸ Il s'agit de la hausse de la demande de places d'ici 2035 dans les CHSLD privés, les ressources intermédiaires et les RPA. Pour les RPA, seule la demande pour les aînés avec des profils Iso-SMAF de 8 et plus a été considérée. En deçà de ce seuil, il a été supposé que les aînés demeureraient dans leur domicile privé, ce qui n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour le gouvernement.

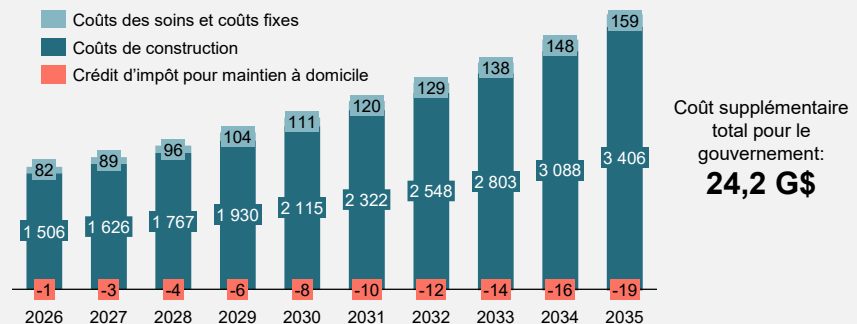
Graphique 2 : Sommaire des coûts découlant de la hausse de la demande de soutien à l'autonomie des aînés à l'horizon 2035
Québec; coûts cumulatifs totaux; en G\$



Sources: Chaire de recherche Jacques Parizeau en politiques économiques; Statistique Canada; Analyse Aviseo Conseil, 2025

Ces résultats montrent que le **coût de l'inaction** pour le gouvernement du Québec, soit l'écart entre les coûts du scénario de référence et ceux des scénarios du statu quo et tendanciel, est estimé à **24,2 G\$ et 16,6 G\$ respectivement sur 10 ans** (Graphiques 3 et 4). Il s'agit des coûts supplémentaires que le gouvernement devra supporter pour répondre à la nouvelle demande d'ici 2035 si aucune action n'est prise pour soutenir l'ajout de places dans les différents milieux de vie des membres de l'AQMVA.

Graphique 3 : Coûts supplémentaires annuels pour le gouvernement du Québec – scénario du statu quo
Québec; 2026 à 2035; en M\$, dollars courants



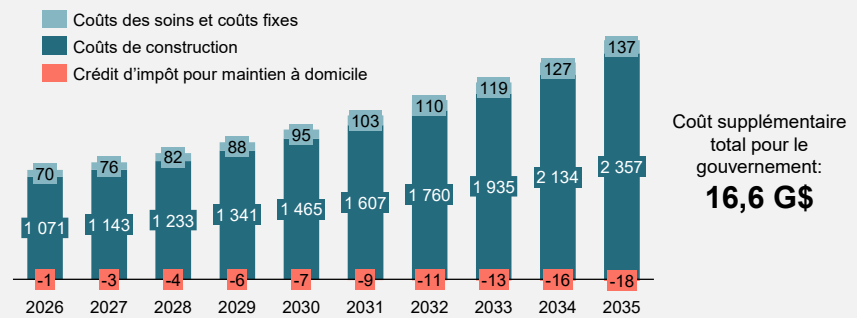
Sources: Chaire de recherche Jacques Parizeau en politiques économiques; Statistique Canada; Analyse Aviseo Conseil, 2025

En particulier, dans le scénario où le nombre de places dans les milieux de vie de l'AQMVA croît au même rythme que lors des cinq dernières années – le scénario tendanciel – le coût supplémentaire pour le gouvernement s'élève à 16,6 G\$ sur 10 ans. Ce scénario met en lumière le fait que même si le nombre de places augmente, le rythme de croissance est nettement insuffisant pour répondre à la totalité de la demande. Cette situation génère des coûts pour le gouvernement qui,

bien qu'inférieurs à ceux du scénario du statu quo, demeurent substantiels.

Graphique 4 : Coûts supplémentaires annuels pour le gouvernement du Québec – scénario tendanciel

Québec; 2026 à 2035; en M\$, dollars courants



Sources: Chaire de recherche Jacques Parizeau en politiques économiques; Statistique Canada; Analyse Aviseo Conseil, 2025

Ainsi, peu importe le scénario analysé, le constat demeure entier, à l'effet que les membres de l'AQMVA génèrent pour le gouvernement du Québec des économies substantielles en matière de soins et d'assistance aux aînés.

Par ailleurs, la segmentation des coûts par composante permet de mettre en lumière le fait que l'essentiel de ces coûts supplémentaires provient des coûts de construction. Afin de pouvoir prendre en charge la demande provenant des milieux de vie de l'AQMVA, le gouvernement devra accélérer de façon importante le rythme de construction des maisons des aînés, dont le coût dépasse le 1 M\$ par place selon les données les plus récentes de la Société des infrastructures du Québec (SQI).

Il importe de souligner que dans les scénarios du statu quo et tendanciel, la prise en compte par le secteur public de la demande supplémentaire en RPA entraîne des économies pour le gouvernement. En effet, celui-ci n'aura pas à verser le crédit d'impôt pour maintien à domicile pour les aînés qui seront hébergés dans les maisons des aînés plutôt qu'en RPA. Ces économies, de l'ordre d'environ 90 M\$ sur 10 ans pour les deux scénarios, sont toutefois marginales lorsqu'on tient compte de l'ampleur de l'ensemble des coûts pour le gouvernement associés à la prise en charge de la demande provenant des milieux de vie de l'AQMVA.

À l'aune des résultats présentés et de la situation budgétaire actuelle du gouvernement du Québec, il est indéniable que les membres de l'AQMVA sont des partenaires essentiels dont le gouvernement ne peut se priver pour répondre à la forte hausse prévue des besoins pour les aînés à l'horizon 2035.